

Nom et coordonnées de l'école Ecole Maternelle « Les Lutins » 1 rue du Prince Noir  Commune : 33114 Le Barp	PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE PREMIER TRIMESTRE  Date : Mardi 15 Octobre 2019
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------

**Présents****Président(e) (directeur d'école) :** Mme Mosbasch **Inspecteur(trice) de l'éducation nationale :** Mme Lalanne

Equipe enseignante	Le maire ou son représentant	Représentants parents d'élèves	DDEN
MME Bergeron Mme Micaud Mme Roisse	Mme Laluque Mr Bourvon	Fcpe : mr Raynaud Yoann  Paradiscol'eyre : Mme herriau  Paradiscol'eyre : Mr raynaud  Ludovic	Pas de DDEN

**Excusées :** Mme Dornon ( Maire), Mme Lacam-Vigouroux (Psychologue Scolaire), Mme Lalanne (Inspectrice de l'Education Nationale)***Début du conseil d'école : 18h*****Secrétaire de séance :** Mme Bergeron (Enseignante), Mr Raynaud Ludovic (Paradiscol'Eyre)

- Présentation des membres du Conseil d'Ecole
- Lecture du règlement du conseil d'école
- Vote et adoption du règlement : 9 pour / 0 contre / 0 abstention

**1. Rentrée 2019/2020****Présentation des effectifs et de leur répartition**

115 élèves répartis dans 4 classes	Classe1 : avec 27 PS
36 petite section (PS)	Classe 2 : avec 8 PS et 21 GS
33 Moyenne section (MS)	Classe 4 : avec 28 MS
46 Grande Section (GS)	Classe 3: avec 5 MS et 25 GS

Mme Mosbasch précise que l'école bénéficie d'un Réseau d'aide spécialisé composé d'une psychologue scolaire et d'une enseignante spécialisée.

Les parents d'élèves remarquent que les classes ont des effectifs élevés, et qu'il y a une différence de 3 élèves par rapport aux effectifs de l' année dernière.

Mme Mosbach précise que deux classes ont été fermées suite à des mesures de carte scolaire ; ce choix émanant de l'état et non de la commune.

Mme Herriau demande à la mairie si une meilleure répartition des élèves entre les deux écoles maternelles aurait pu être effectuée, afin que l'une des écoles puisse conserver une classe.

Mr Raynaud(FCPE) rappelle qu'il y a eu une fermeture de classe dans chaque école maternelle de la commune et se demande pourquoi une meilleure répartition des effectifs n'a pas été effectuée afin de ne pas fermer une classe.

Mme Laluque répond que cela c'est révélé très délicat avec les familles arrivant sur Le Barp et habitant près d'une des deux écoles de leur demander d'aller dans l'autre école afin de combler les effectifs. D'autre part, elle précise

que la différence entre les deux écoles est minime (113 élèves à Lou Pin Bert et 116 élèves aux Lutins). Elle ajoute que la carte scolaire sera modifiée quand le PLU sera fait.

Mme Mosbach ajoute qu'elle a eu récemment la visite de Mme l'Inspectrice et qu'une ouverture n'est pas envisageable pour l'instant, elle rappelle que ces décisions sont prises par le DASEN .

Mme Herriau demande à la mairie s'il serait possible d'avancer les dates d'inscriptions afin d'avoir un visuel de la configuration des classes plus tôt.

Mme Lalluque répond qu'elle va se renseigner.

### Résultats des élections

- Deux sièges pour la FCPE
- Deux sièges pour Paradiscol'Eyre

## 2. Fonctionnement général de l'école

**Vote du règlement intérieur de l'école** : 9 pour/ 0 contre/ 0 abstention

### Sécurité

Mme Mosbach précise que l'école est en plan vigipirate renforcé jusqu'au 18 Octobre 2019 :

- Qu'il faut éviter les attroupements aux abords de l'école,
- Qu'un contrôle visuel des sacs peut être effectué de manière aléatoire.
- Que la dépose des enfants en classe doit être rapide
- Que le stationnement est interdit aux abords de l'école et notamment sur l'emplacement du stationnement des bus

### PPMS

Quatre exercices différents vont être effectués durant l'année :

- un exercice **Incendie** a été effectué le 24/09/2019,
- un exercice **Attentat-Intrusion** a été effectué le 4/10/2019, il a été présenté aux élèves comme un jeu de cache-cache, les élèves ont été emmenés dans une pièce fermée (rideaux, barricade avec des meubles),
- un exercice **Risques Majeurs** sera effectué le 12/11/2019,
- un deuxième **Exercice Incendie** est prévu le 7/02/2020.

Mme Mosbach : le premier exercice s'est très bien déroulé. Tous les élèves sont sortis de l'école en 1 minute et 22 secondes dans le calme.

Pour l'exercice Attentat- Intrusion, tout c'est déroulé rapidement. Cependant, le mode d'alerte ( le sifflet ) se révèle peu efficace et il faudrait envisager un autre système. La possibilité de fermer les pièces à clé se révèle indispensable.

Mr Bourvon répond qu'il va faire poser des nouveaux rideaux dans les classes ainsi que des verrous à chaque porte.

Mme Mosbach signale qu'une visite d'un responsable Sécurité Electrique a eu lieu. Celui-ci trouve qu'il y a trop de multiprises en service dans les classes et demande que des multiprises avec sécurité soient fournis par la mairie.

### Travaux

La mairie informe le conseil que la fuite du toit dans le couloir de l'école a été réparée, et que la réparation des sanitaires et des portes-manteaux est programmée pendant les vacances de la Toussaint.

Mme Mosbach demande que :

- la sonnette du portail d'entrée soit réparée
- les poignées de vélos soient changées
- l'armoire à pharmacie actuellement dans la pièce des machines à laver soit déplacée dans les sanitaires du nouvel agrandissement
- une nouvelle poubelle soit installée dans la cour
- les nouveaux bancs de cour soient mis à hauteur d'enfant et scellés.

Mr Bourvon ajoute qu'un PC portable pour la direction a été commandé.

## Restauration

Mme Herriau demande s'il est possible de présenter aux enfants la sauce d'assaisonnement à part pour les salades, comme cela est proposé à l'école de Lou Pin Bert, afin que les enfants puissent avoir le choix. Mme Laluque répond qu'elle va faire en sorte d'harmoniser cette pratique sur les deux écoles.

## Surveillance de la pause Méridienne

Les parents d'élèves signalent avoir constaté lors de la matinée des élections que trois adultes (2 atsems et un animateur) surveillaient 80 enfants. Ils font la remarque que le taux d'encadrement leur paraît faible soit 1 adulte pour 14 ou 16 enfants.

Mme Laluque répond qu'elle va consulter les textes et faire en sorte qu'il y est assez d'adultes dans la cour. Elle demande que ce genre d'information lui soit directement adressé par mail.

## 3. Communications

Mme Mosbach informe le conseil que les réunions d'information des classes 2, 3 et 4 ont déjà eu lieu. La réunion de la classe 1 aura lieu jeudi 17 Octobre.

Un rendez-vous individuel peut être demandé par les parents ou l'enseignante.

**Le cahier de liaison** est un outil de communication entre l'école et les parents. Il doit être signé par les parents ; si le mot dans le cahier n'est pas signé, le cahier retournera à la maison.

Si le cahier ne se trouve pas dans le sac de l'enfant et que les parents ont besoin de communiquer avec l'enseignante, les parents devront glisser un mot dans une enveloppe libellée au nom de l'enseignante.

**Communication avec la directrice** : les parents ont la possibilité de laisser un message sur le répondeur de l'école ou d'envoyer un mail.

Adresse Mail de l'école : **ce.0332838e@ac-bordeaux.fr**

Le jour de décharge de la direction est le **vendredi**.

Mme Mosbach rappelle que les élèves ont une obligation d'assiduité scolaire à partir de 3 ans. Toute absence doit être justifiée (faire parvenir le certificat médical à l'enseignante). En cas d'absence, les parents doivent laisser un message sur le répondeur (ou un mail) précisant : le nom de l'enfant, sa classe, le nom de son enseignante et le motif de son absence.

Si un parent a un retard ou a besoin que son enfant prenne ou ne prenne pas le bus, il est important de le signaler à l'école le plus tôt, si possible avant 15h30.

**Communication avec la mairie** : les parents de l'association Paradiscol'Eyre demande à la mairie d'installer une boîte aux lettres à l'entrée de l'école pour l'association.

Mr Bourvon répond que cela sera fait prochainement.

Mme Lalluque informe que la mairie est disposée à prendre rendez-vous avec les parents élus suivant la nécessité. Elle souhaite proposer une réunion par trimestre pour chaque association, 3 semaines avant le conseil d'école avec un représentant élu de chaque école de la commune.

Elle ajoute qu'un conseil du même type va être mis en place pour le périscolaire.

Mr Raynaud( FCPE) demande que ce type de réunion ait lieu le soir afin que chacun puisse se rendre disponible, Mme Lalluque répond que les rendez-vous seront proposés un jour de semaine vers 18h30.

## 4. Projets et vie de l'école

Mme Mosbach précise que le projet d'école « Fluidité des parcours de l'élève » se termine. Son bilan sera bientôt réalisé.

Un nouveau projet d'école, sans date programmée (à partir de 2020), va être mis en place en fonction des directives institutionnelles.

Les parents d'élèves de l'association Paradisscol'Eyre proposent la mise en place de vente de chocolats pour les fêtes de fin d'année, afin de financer un projet proposé par les enseignantes. Une information sera communiquée dans les cahiers.

**Projet tutorat de lecture** : ce projet existait en partenariat avec l'école d'Haureuils. Il s'agissait de lecture d'albums par les élèves de CE2 à toutes les classes de l'école des Lutins. C'était un projet porteur qui permettait aux plus grands de montrer l'intérêt de la lecture aux plus jeunes. Ce projet basé sur la volonté des personnes sera peut-être reconduit au printemps 2020 avec des modalités différentes .

**Mini concerts** : ce projet est reconduit cette année. Deux classes se sont déjà rendu au théâtre Fémina pour écouter une œuvre nommée *Histoire de loup* ( musique de Hubert Parry), jouée par l'orchestre symphonique de Gironde. Toute l'école se rendra, le jeudi 12 mars 2020, à un concert intitulé *Carnaval des animaux*.

#### **Projets collaboratifs avec l'APS**

- Un goûter de Noël est prévu avec les animateurs de l'APS, avec apprentissage commun de chants de Noël.
- Une journée déguisée commune est prévue au printemps.
- Lors de la préparation de la kermesse, l'APS se chargera de la préparation des décors et fournira une aide lors des répétitions.

#### **Projet aménagement de cour (proposition de la mairie) :**

- Les jeux au sol existants seront rénovés lors des vacances de la Toussaint.
- Possibilité de nouveaux jeux (marquages au sol).
- La mairie précise que la possibilité de mettre un nouveau revêtement est à l'étude.

**Kermesse** : elle se déroulera le vendredi 29 mai 2020. En amont, une réunion sera proposée aux parents afin de la préparer. La participation active des parents est souhaitée et sera demandée pour la tenue des jeux en bois. La partie restauration sera assurée par le comité des fêtes.

Mme Roissé évoque la possibilité de faire une kermesse éco-citoyenne (utilisation d'éco-cup, initiation au tri sélectif en amont dans les classes).

## **5. Parcours de l'élève**

Mme Mosbasch précise que l'école bénéficie de la présence d'un RASED composé d'une psychologue scolaire et d'une enseignante spécialisée.

La psychologue scolaire peut venir observer les enfants en classe et recevoir les parents en entretien individuel. La maternelle est la première institution pouvant dépister les éventuelles premières difficultés d'un enfant.

L'enseignante spécialisée, Nathalie Foucher, propose des ateliers relevant de la méthode Aucouturier. Les enfants sont répartis en demi classe dans un espace aménagé. Ils extériorisent leurs émotions, se construisent et deviennent « élèves ». Ces ateliers sont proposés à tous les élèves de moyenne section jusqu'à Noël 2019, puis à un petit groupe d'élèves de grande section.

#### **Organisation des APC**

Les APC se déroulent deux fois par semaine le lundi et le jeudi, après l'école. Ils durent 45 minutes et se déroulent en petits groupes. Ils sont axés sur le domaine du langage.

#### **Fin du conseil d'école : 20h00**

---

Prochain conseil d'école aura lieu le : 13/02/2020 à 18h

Fait à Le Barp, le 15/10/2019

Le Directeur ou la Directrice,  
Président(e) du Conseil d'Ecole

Le Secrétaire de séance :